

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2024

FLÉCHER L'ÉPARGNE NON CENTRALISÉE VERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR DE
LA DÉFENSE NATIONALE - (N° 2094)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

M. Jacobelli, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, Mme Jaouen, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE UNIQUE

Substituer aux mots :

« et moyennes, »

les mots :

« , moyennes et de taille intermédiaire, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réticence des organismes financiers à soutenir les entreprises du secteur de la défense frappe tous nos industriels, indépendamment de leur taille. Exclus par de nombreux fonds sur la base de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) excluant trop souvent la base industrielle et technologique de défense (BITD) et favorisant les entreprises extra-européennes (les agences

d'évaluation sont principalement anglo-saxonnes), nos industriels ont du mal à financer leurs projets sur fond propre et restent bien trop dépendants de la commande publique. Alors que les Nations européennes s'accordent désormais sur la nécessité de soutenir leurs efforts de défense respectifs, ces blocages de financement mettent en danger notre souveraineté et sont anachroniques.

Cet amendement de repli propose donc, a minima, d'étendre les dispositions de cette proposition de loi aux entreprises de taille intermédiaire (ETI). En effet, ces dernières constituent la « classe moyenne » de l'industrie de défense. Trop petites pour bénéficier de toute l'attention de l'État et de commandes conséquentes, trop grosses pour bénéficier des aides et facilités accordées aux plus petites entreprises, elles sont pourtant un maillon essentiel de notre BITD. Quand elles ne fournissent pas des composants critiques aux systémiers, elles sont la source de nombreuses innovations. Les ETI d'aujourd'hui sont les potentiels grands groupes de demain, il est donc crucial de les aider à se financer.